

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 29 & 30 JANVIER 2020



Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie, BELLAOUI Nadia (mercredi), BILLET Serge, BONNENFANT Renaud, BOUGEARD Alain (mercredi), BOURDIER Pascale, BOUTRON Christian, BURDY Max, BUTZBACH Étienne, CARRE Charlotte, COLMONT Bernard, DEROUET Michel, FENEAU Pascal, FILIPPI Laurence, DUSSUD Thibaut, GIFFARD Jacques, GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry, GUIEU Jean-Marc (jeudi), LACROIX Michel, LEBELLE Dominique, MEUNIER Madeleine, MONTES Sandrine, MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline, MOREL Patrick, NICOL Lewis, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie, RENAULT Philippe, RICHARD Hervé, ROBIN-LEROY Francis, STRUGALA Carole, LASNIER Benoît.

Excusées :

Pour l'UFOLEP : MANUEL Henriette, ROIG-ROLLIN Michèle.

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DES 17 ET 18 DECEMBRE 2019

Le PV du CD des 17 et 18 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ACTUALITES POLITIQUES

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La motion proposée par l'USEP a été présentée au dernier CA de l'APAC. Le vote a été reporté. Le CA de la Ligue convoqué ensuite a fait l'objet d'un boycott d'un certain nombre d'élus afin que le quorum ne soit pas atteint et que le budget ne puisse être mis aux voix. Conformément aux statuts, la Commission d'Administration Générale a pu adresser la proposition de budget qui sera mise aux voix lors du CA de février.

Les JERF se tiendront le 5 et 6 février. La veille, l'USEP interviendra lors de la conférence territoriale à propos de la place de l'USEP dans les projets fédéraux Ligue.

PLAIDOYER POUR LA CAMPAGNE ELECTORALE MUNICIPALE

Une proposition de plaidoyer a été adressée aux membres du comité directeur. Elle sera transmise aux services du confédéral afin d'enrichir la contribution de la Ligue de l'enseignement. Le plaidoyer sera communiqué aux comités USEP et à l'association des maires de France. Il sera accompagné du livret de présentation de l'USEP aux partenaires.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Le ministre des sports a engagé une campagne sur ce sujet. Un courrier a été adressé aux fédérations sportives. Le comité directeur décide de relayer l'information auprès de ses comités.

DECLINAISON DE LA CONVENTION MEN/LIGUE/USEP

Un premier retour est effectué sur l'enquête proposée aux comités à laquelle 62 CD et 6 CR ont répondu. Il est encore tôt pour tirer des conclusions définitives, 20 comités étant encore en cours de négociation, cependant un retour a été fait à la DGESCO afin de demander qu'un rappel soit effectué en réunion de recteurs.

30 MN D'ACTIVITES QUOTIDIENNES

Le ministère de l'éducation nationale a associé l'USEP au comité de pilotage de l'appel à manifestation d'intérêt concernant les 30 minutes d'activité physique quotidienne promues par le premier ministre et le comité d'organisation de Paris 2024. Il a été rappelé par le ministère de l'éducation nationale que ces temps ne se substituaient pas au temps d'éducation physique et sportive. Des ressources pédagogiques de l'USEP seront proposées en appui de l'AMI.

PARCOURS EDUCATIF ET SPORTIF

L'USEP est associée à la réflexion sur le parcours éducatif et sportif. Une rencontre est prévue le 10 février avec le ministère des sports à ce sujet.

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2020

911 projets sont déposés à ce jour dont 53% par des écoles élémentaires. 396 projets sont déposés en lien avec les fédérations sportives scolaires et universitaires dont 57% par l'USEP et 35% par l'UNSS. Le lancement sera effectué dans une école élémentaire avec l'annonce de l'AMI 30 minutes d'activité physique par jour.

La signature de la convention Terre de Jeux entre l'USEP et le COJO 2024 est prévue lors des jeux scolaires - Usépiades organisées par l'USEP 75 et 93 le jeudi 6 février au stade Jules Ladoumègue.

Une master class sur le Journalisme sportif sera organisée par France TV en présence de 3 classes USEP de Paris le vendredi 7 février.

BE SPORT

Le CNOSE propose une application « Mon club près de chez moi » qui permettra aux utilisateurs d'accéder aux clubs proches par géolocalisation. Le comité directeur donne son accord pour que les associations USEP soient inscrites dans cette base de données.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le directeur propose la procédure de recrutement pour un poste d'adjoint à la direction nationale susceptible d'être vacant au 1^{er} septembre. Un appel à candidature sera diffusé. Les candidatures seront examinées par le comité directeur de mai. Certains candidats seront ensuite auditionnés et une proposition de recrutement sera adressée au bureau national de juin qui sera mandaté par le comité directeur pour procéder au recrutement.

PROJET HERITAGE USEP 2024

La présidente rappelle les enjeux politiques de la mobilisation de l'USEP dans le cadre de l'accompagnement des Jeux olympiques et paralympiques 2024 (labellisation Terre de Jeux, rayonnement de l'USEP et visibilité dans le parcours sportif de l'enfant).

Le programme d'action de l'USEP pour 2024 s'articulera autour du manifeste des enfants, du dispositif de labellisation Génération 2024, du dispositif de carte passerelle CNOSE, et de l'évènement national 2024.

Le vice-président VSVA présente les conclusions du comité de pilotage de l'évènement national réuni le 14 janvier.

Principes constitutifs de l'évènement national 2024 :

- mettre en œuvre le manifeste des enfants,
- construire l'héritage de 2024.

Objectifs généraux :

- impliquer le maximum d'enfants, de familles et d'enseignants dans la fête populaire des JOP,
- mettre en œuvre le manifeste des enfants,
- favoriser le déploiement territorial de l'USEP.

Objectifs opérationnels :

- renforcer la culture olympique et paralympique,
- développer la carte passerelle avec le monde sportif,
- mettre en avant l'éco-citoyenneté, la santé et la place de l'enfant (passer de acteur à auteur de la rencontre),
- s'inscrire dans le parcours éducatif et sportif.

Fil rouge : des rencontres de plus en plus éco-responsables.

Des principes :

- des rencontres de proximité organisées par les enfants,



- parrainage: l'organisateur parraine une classe d'une autre école non-Usep (tutorat, outils pour connaître l'Usep ...),
- culture olympique (excellence, amitié, respect) et paralympique (universalité, égalité, unité et équité) : débat, symboles, valeurs... ,
- une journée de communication départementale au plus tard lors de la journée olympique du 23 juin,
- une rencontre USEP en famille minimum par an et par département.

Organisation :

- un engagement sur 4 ans, sous forme par exemple de contrats de développement,
- utiliser les 3 temps forts de l'année (JNSS, SOP, JOP).

Engagements de l'USEP :

- formation,
- ressources pédagogiques sur clé USB (Manifeste des enfants, Clés USEP de l'éducation au développement durable, Fiches olympiques : 4 faits marquants, RSA : définition, document « de l'enfant acteur à l'enfant auteur », Débat associatif: fiche sur l'Olympisme à créer, Remue-méninges mis à jour, L'attitude Santé , etc...),
- dotation matérielle,
- outil d'accompagnement,
- ressources financières via les contrats de développement,
- communication nationale.

2 slogans potentiels :

- « les enfants font leurs jeux »,
- « plus de 2024 rencontres USEP en 2024 ».

4 propositions de titre (à valider par le COJO), pour en garder 3 à soumettre au vote de l'AG

- « Cap'USEP 2024 »,
- « Usépiades 2024 »,
- « En Jeux USEP 2024 »,
- « Unis'Vers USEP 2024 ».

Échéancier :

- 11 février 2020 : rédaction du cahier des charges par le comité de pilotage,
- note de présentation à paraître au bulletin spécial AG n°2 (mi-mars),
- AG 2020 : mise aux votes du principe de l'événement national USEP sur 4 ans et du titre de l'événement,
- Après le CD des 13-14 mai : envoi du cahier des charges au réseau.

FINANCES

COMPTE DE RESULTAT

L'excédent est désormais de 60 000€ du fait des nombreuses annulations de réunion en décembre en conséquence des perturbations liées aux mouvements sociaux. Un point précis sera réalisé lors de la prochaine réunion du comité directeur.

Le CD décide de reverser au comité de Polynésie le trop-perçu correspondant aux cotisations d'assurances. Le remboursement de cet avoir 2019 sera fléché sur une aide à l'assurance pour

l'année 2020-2021, les cotisations assurancielles 2019-2020 ayant été exceptionnellement prises en charge par le ministère de l'éducation polynésien.

L'USEP nationale a redistribué 934 000€ aux comités et associations dans le cadre des financements attribués par la commission ANS/exCND. Le comité directeur décide à l'unanimité que cette valorisation des sommes sera inscrite dans le compte de résultat à la fois en charges et en produits.

NOUVEAU PLAN DE COMPTE APPLICABLE EN 2020

Compte tenu de l'analyse des retours des comités via Innovance, la CNF souhaite outiller les comités. Plusieurs éléments seront progressivement transmis aux comités afin d'accompagner le travail des trésoriers. La trésorière adjointe présente ces différents éléments au comité directeur.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES : ANS

La vice-présidente AT présente les 3 objectifs opérationnels ainsi que les dispositifs éligibles afférents à chacun retenus par l'agence nationale du sport :

Objectifs opérationnels de l'Agence Nationale du Sport	Modalités ou Dispositifs éligibles au financement dans le cadre du PSF-USEP
Développement de la pratique	1. Augmentation / diversification de l'offre de pratique 2. Augmentation / diversification du nombre de licenciés 3. Réduction des inégalités d'accès à la pratique 4. Structuration de notre mouvement associatif
Promotion du sport santé	1. Lutte contre la sédentarité 2. Lutte contre la mal nutrition 3. Sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique 4. Préservation de la santé par le sport
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	1. Lutte contre les discriminations 2. Lutte contre les violences, les incivilités, débat sur le vivre-ensemble 3. Egalité Fille-Garçon 4. Education au Développement Durable

FORMATION

FORMATION PARTENARIALE

Les candidatures des régions ont été reçues. Douze régions se sont engagées dans le processus. La répartition par fédération est la suivante :

- Athlétisme : 1
- Disciplines enchainées : 3
- Handball : 5
- Tennis de table : 3

RASSEMBLEMENT DES FORMATEURS

43 formateurs sont inscrits. Le programme de travail comportera un point sur la formation en région. Les réflexions sur la définition de la place des formateurs nationaux sur le territoire, sur les formations hybrides et sur la formation des élus seront poursuivies.

FORMATION DES DELEGUES

Un bilan de la formation est en cours de formalisation. Sur 31 délégués ou adjoints concernés, 23 étaient présents : 12 N et 11 N+1.

FORMATION INITIALE DE FORMATEUR

Devant la demande importante d'inscription au FIF, tous les candidats ne pourront participer au stage organisé en mars 2020 : 30 places pour 40 inscrits. Un second stage sera proposé en novembre 2020 afin d'accueillir les inscrits qui n'ont pu participer au stage de février. Cette décision est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

VIE SPORTIVE VIE ASSOCIATIVE

TABLEAU DE REPARTITION DES OPERATIONS ET MANIFESTATIONS NATIONALES

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Propositions 2020-2021
Opérations nationales USEP				
Opération santé : ATHLE	Opération santé : ATHLE	Opération santé : ATHLE	Opération santé : ATHLE 2020	Opération santé : ATHLE 2020
Mat : les p'tits reporters	Maternelle : JEUX D'OPPO	Maternelle entre en Jeu	Maternelle entre en Jeu	Maternelle entre en Jeu
P'tit Tour	P'tit Tour	P'tit Tour	P'tit Tour	P'tit Tour
Handballons-nous 2017	Mondi@l-Usep	Mondi@l-Usep	Mondi@l-Usep	Mondi@l-Usep
Hockey glace/balle	P'tits Reporters	P'tits Reporters C1-C2	P'tits Reporters	P'tits Reporters
Paralympiques, prêts...	Class'TENNIS Usep			
Actions partenariales au choix				
		Golf Ryder Cup 2018	Golf USEP	
		Disciplines enchaînées	Disciplines enchaînées	Disciplines enchaînées
		Handballons-nous 2018	Handballons-nous 2019	Handballons-nous
		Foot à l'école 2019	Foot à l'école 2019	Opération Basket à l'Ecole (JAP)
		Class'TENNIS Usep	Class'TENNIS Usep	Class'TENNIS Usep
			Tennis de Table Euro 2019	Tennis de Table
			Volley-ball Euro 2019	
Autres actions partenariales nationales (hors Contrats de Développement)				
Voile Vendée Globe		Voile Route du Rhum	Voile Mini-Transat	Voile Vendée Globe 2020
Foot à l'école	Foot à l'école		Rouler-Glisser	Rouler-Glisser Volley-ball
Opération Basket à l'Ecole	Opération Basket à l'Ecole	Opération Basket à l'Ecole	Opération Basket à l'Ecole (JAP)	Foot à l'école Golf USEP
Poney école	Poney école	Poney école	Poney école Planet Kayak	Poney école Planet Kayak
Scolarrugby		Tennis de Table 2018 (IDF)	Danse Tir à l'arc	Danse Tir à l'arc
Formations partenariales en régions				

Ce tableau est présenté au comité directeur. Une présentation différente, plus lisible pour les comités, sera travaillée par la commission nationale VSVA puis proposée au prochain comité directeur.

ASSOCIATION FRANCE CRICKET

Suite à la remise en cause de la commande initiale, l'AFC est en litige avec la société chargée de procéder à la réalisation d'une ressource pédagogique. En raison d'un différend financier de 2.000€, cette ressource pourrait ne pas aboutir.

FF RUGBY

Le tournoi HSBC Seven organisé le 30 mai à Paris accueillera les meilleures équipes mondiales féminines et masculines de rugby à 7. Les associations USEP proches du lieu d'hébergement des équipes seront sollicitées pour proposer des temps d'échanges avec les équipes (1 heure) durant la semaine du 25 mai. Un appel sera fait aux associations USEP pour proposer l'accueil d'une équipe et les contenus de leur visite.

FFHB

Une rencontre a été organisée pour faire le point sur l'opération. Un courrier sera adressé aux différentes régions des deux fédérations pour rappeler les principes de l'opération et notamment la formation partenariale co-construite. Un outil relatif au baby hand a été présenté par la FFHB. L'opportunité de l'utilisation de cet outil par l'USEP sera traitée lors de la prochaine réunion puis proposée au comité directeur le cas échéant.

FFA

La FFA propose 500 places pour assister aux championnats d'Europe 2020 à Charlety le 27 août 2020. Cette proposition sera adressée aux comités impliqués dans l'opération nationale « A l'USEP, l'athlé ça se VIE ! » sans prise en charge financière de l'USEP nationale.

FFJDA

La convention bipartite USEP-FFJDA est finalisée. Sa signature est prévue le 8 février 2019 à l'occasion du Grand Slam de Paris.

FFBB

La finalisation de l'outil co-construit « JAP » est en cours. Il devrait être présenté à l'AG 2020.

FFT

L'expérimentation « de la cour au court » se poursuit en Bretagne avec le CRUSEP.

FFTA

Le document co-construit sera prêt au mois de mars. Decathlon s'est rapproché de la FFTA pour financer le document en contrepartie d'achat de matériel. Plusieurs comités départementaux seront sollicités d'ici la fin de l'année pour l'expérimentation de la ressource. La demande d'une co-construction de module de formation a été exprimée par la FFTA.

FFVB

La fédération propose une opération « Graines de volleyeurs » à destination de ses clubs. Un document de présentation est proposé par la FFVB. Des demandes de modification et de précisions y sont apportées.

ISCA

Les actions portées par l'USEP lors de la journée nationale du sport scolaire seront intégrées à la journée européenne du sport.

ASSOCIATION LES AMIS DE JEAN ZAY

L'USEP a rencontré cette association qui souhaite organiser un prix pour récompenser les AS USEP qui continuent d'illustrer la mémoire de Jean Zay. Véronique Bury était présente. Il a été décidé d'organiser ce prix à l'échelon régional. Les associations candidates devront faire parvenir une

production (vidéo ou diaporama) à l'association « Les amis de Jean Zay » qui regroupera des représentants de chaque association lauréate le lundi 21 juin 2021 au Panthéon. Des informations complémentaires seront apportées au prochain comité directeur suite à la deuxième réunion de préparation.

VIE STATUTAIRE

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

Samedi 18 Avril

8h00 : Contrôle des pouvoirs
8h30 : Ouverture de l'assemblée générale et interventions
Adoption du PV de l'Assemblée Générale Nationale de Pau
Complément oral au rapport moral
Complément oral au rapport d'activité
Complément oral au rapport financier
Rapport du commissaire aux comptes
Présentation du bilan de mandature
Vœux – Questions à ... – Questions sur ...
Débat et votes sur les rapports
Projet de tarifs statutaires 2020-2021 et budget 2020
Débat et votes sur les tarifs statutaires et le budget
Élection des membres du comité directeur (1^{er} tour)
Élection des membres du comité directeur (2^{ème} tour éventuel)
Suspension de séance pour la réunion du nouveau comité directeur
Élection à la présidence
20h : Soirée de Gala

Dimanche 19 Avril

8h30 : Réponses aux questions écrites adressées au nouveau comité directeur
Présentation de dossiers
Interventions
Remise du Prix Francis Dupont
Remise des médailles d'honneur
Passage de relais
12h30 : Clôture

Le CD valide cette proposition d'ordre du jour.

VŒUX

VŒU du Comité départemental USEP des Bouches du Rhône (13)

Constatant les effets de la politique de l'actuelle mandature.

Propose à l'unanimité l'étude en assemblée générale nationale du vœu suivant :

- Conserver le principe de lisibilité financière en direction des comités
- Maintenir et développer les dispositifs de formations existantes
- Poursuivre le travail engagé sur la production des ressources pédagogiques

Proposition de la CNVS : ce vœu n'est pas considéré comme recevable. Cependant, il pourrait faire l'objet d'une question écrite adressée au comité directeur nouvellement élu lors de l'assemblée générale 2020.

Réponse du comité directeur : ce vœu n'est pas considéré comme recevable. Cependant, il pourrait faire l'objet d'une question écrite adressée au comité directeur nouvellement élu lors de l'assemblée générale 2020. Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

VŒU du Comité départemental USEP du Maine et Loire (49)

Constatant les difficultés rencontrées par tous les utilisateurs (directeurs, enseignants, parents d'élèves, élus, personnels administratifs, délégués) de l'utilisation de l'outil webaffiligue et certaines écoles renonçant à utiliser l'outil et par la même refusent d'adhérer à l'USEP.

Propose à l'unanimité l'étude en assemblée générale nationale du vœu suivant : Le comité départemental de Maine et Loire émet donc le vœu de disposer d'un outil plus simple et intuitif conçu en ce sens, pour simplifier la procédure d'affiliation, la saisie des licences, la facturation et permettre de s'inscrire facilement aux rencontres.

Cet outil, avec moins de bugs et de lenteurs, moins de menus inutiles, serait uniquement destiné aux associations USEP.

Nous souhaitons moins de changements intempestifs qui rendent la navigation et le travail compliqués et voulons être prévenus des changements et des nouveautés assez longtemps avant le moment où nous devons les utiliser afin de se former et de pouvoir communiquer auprès de nos associations d'écoles.

Proposition de la CNVS : Vœu non retenu comme tel et non soumis au vote de l'assemblée générale. Des éléments de réponse seront apportés lors de l'assemblée générale 2020.

Réponse du comité directeur : Vœu non retenu comme tel et non soumis au vote de l'assemblée générale. Des éléments de réponse seront apportés lors de l'assemblée générale 2020.

QUESTIONS A

Question au Comité Directeur du comité département des Bouches du Rhône (13)

Quelle analyse a été faite par le CA national sur le rapport de la Cour des Comptes (l'école et le sport) qui formule 3 options concernant l'USEP et l'UNSS, au regard des constats établis sur le sport scolaire ? (p. 79)

Proposition de la CNVS : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Réponse du comité directeur : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Question au Comité Directeur du comité département de Haute Savoie (74)

Quels retours de la mise en place de la convention et des moyens mis à disposition (cf. note d'accompagnement) dans les départements ? États des lieux et méthodologie utilisées par les territoires.

Proposition de la CNVS : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Réponse du comité directeur : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Question au Comité Directeur du comité département de Haute Savoie (74)

En quoi la saisie des statistiques par les associations d'écoles sur webaffiligue est-elle une avancée pour l'association locale, l'association de secteur et départementale (en quoi illustre-t-elle l'activité d'une association ?)

Proposition de la CNVS : le secrétaire national à l'observatoire des pratiques apportera des éléments de réponse lors de l'assemblée générale 2020.

Réponse du comité directeur : le secrétaire national à l'observatoire des pratiques apportera des éléments de réponse lors de l'assemblée générale 2020.

QUESTIONS SUR

Question sur l'Agence Nationale du Sport du Comité départemental USEP des Bouches du Rhône (13)

Quels sont les critères d'attribution de la dotation de l'A.N.S. ?

Proposition de la CNVS : deux membres de la commission indépendante A.N.S. ont effectué une présentation précise de ces critères et du fonctionnement de cette commission lors du rassemblement des présidents et délégués 2019.

Réponse du comité directeur : deux membres de la commission indépendante A.N.S. ont effectué une présentation précise de ces critères et du fonctionnement de cette commission lors du rassemblement des présidents et délégués 2019. La commission pourra apporter des éléments complémentaires lors de l'assemblée générale.

Question Sur la prise en compte du manifeste des enfants du Comité départemental du Loiret (45)

Compte-tenu du cadre contraint des opérations nationales (calendrier, envoi des pièces avant, thématique, ...) comment l'USEP nationale peut-elle accompagner les actions des territoires non prévues dans le cadre actuel des opérations nationales, cadre qui ne correspond pas forcément à des actions de terrain relevant de la volonté de mise en œuvre d'enfants ainsi que le stipule le manifeste des enfants ?

De quelle manière les actions proposées par les enfants pourraient-elles entrer dans les cases du drive des opérations nationales ?

Proposition de la CNVS : Réponse concertée des VP VSVA et PR.

Réponse du comité directeur : Réponse concertée des VP VSVA et PR.

Question sur webaffilique du Comité départemental du Loiret (45)

Compte-tenu du nombre de rencontres organisées dans notre département et le fait que ce sont les correspondants de secteur qui se voient sollicités pour renseigner Webaffilique relativement aux rencontres qu'ils organisent, vu la lourdeur d'utilisation de Webaffilique, peut-il être prévu un accompagnement national correspondant à leurs disponibilités (majoritairement des enseignants en classe) pour les animateurs de terrain pour leur permettre de maîtriser mieux Webaffilique en attendant un fonctionnement plus intuitif et éviter que la charge de travail ne retombe sur la délégation ?

Proposition de la CNVS : le secrétaire national à l'observatoire des pratiques apportera des éléments de réponse concrets lors de l'assemblée générale 2020.

Proposition du comité directeur : le secrétaire national à l'observatoire des pratiques apportera des éléments de réponse lors de l'assemblée générale 2020.

Question sur l'assurance du Comité régional USEP Centre/Val de Loire

L'APAC couvre en RC le comité départemental en tant qu'organisateur, mais le code du sport précise que l'organisateur doit aussi couvrir en RC tous les participants. Donc qu'en est-il lorsqu'une rencontre est considérée comme une sortie à la journée et déborde sur la pause méridienne et que des élèves ne sont pas licenciés ?

Proposition de la CNVS : Il appartient à l'organisateur de la rencontre de vérifier au préalable que tous les participants sont assurés. Nota bene : un enfant licencié ou bénéficiaire d'une R.A.T. est assuré.

Proposition du comité directeur : Il appartient à l'organisateur de la rencontre de vérifier au préalable que tous les participants sont assurés. Nota bene : un enfant licencié ou bénéficiaire d'une R.A.T. est assuré.

Question sur l'organisateur de rencontre de sport scolaire du Comité régional USEP Centre/Val de Loire

Si la rencontre est en partenariat avec (ou même portée par) un comité sportif ou club, c'est clair, l'USEP est organisateur (voir conventions nationales avec les fédérations).

Si la rencontre, pour laquelle l'Usep n'est pas organisateur, est portée par une collectivité, cette dernière peut-elle être reconnue comme organisatrice ? Sous-entendu, une collectivité peut-elle organiser une rencontre de sport scolaire ?

Proposition de la CNVS : Dès lors qu'une rencontre est organisée durant le temps scolaire, l'USEP doit nécessairement y être associée. Alors, la collectivité peut être reconnue comme organisatrice.

Réponse du comité directeur : Dès lors qu'une rencontre est organisée durant le temps scolaire, l'USEP doit nécessairement y être associée. Alors, la collectivité peut être reconnue comme

organisatrice. Une convention doit préciser les engagements de la collectivité, de l'éducation nationale et de l'USEP. Un exemple de convention-type sera fourni aux comités.

Question du Comité départemental de Lot et Garonne (47) sur la nomination d'un chargé de mission pour le développement du sport scolaire du premier degré dans chaque département

La note d'accompagnement du renouvellement de la convention MEN/USEP/Ligue publiée le 1 octobre 2019 par Édouard GEFFRAY à l'attention des recteurs et DASEN incitait explicitement ces derniers à prendre des mesures concrètes afin de respecter les engagements du ministère vis-à-vis de l'USEP et notamment en premier lieu de dynamiser le sport scolaire par la nomination d'un chargé de mission pour le développement du sport scolaire à temps plein ou à mi-temps. Suivant les préconisations de l'USEP nationale une délégation du comité Lot et Garonne a donc rencontré l'IA-DASEN de Lot et Garonne et évoqué les ambitions et les objectifs de développement que suscitait pour le comité l'éventualité d'une telle nomination.

Bien que conscient des enjeux et favorable a priori à notre demande, l'IA-DASEN nous a rappelé que les moyens humains mis à disposition de notre département par le ministère ne lui permettaient pas actuellement de répondre favorablement à une telle demande compte-tenu aussi des autres objectifs fixés aux départements (dédoublage des CP par exemple).

Il apparaît donc que le ministère n'a pas concrètement accompagné ses engagements vis-à-vis de l'USEP de moyens humains supplémentaires laissant aux IA-DASEN la difficile tâche de les respecter à moyens constants.

Serait-il envisageable que l'USEP nationale :

- puisse faire remonter au ministère les difficultés concrètes que rencontrent les IA-DASEN à rendre effectif cet engagement particulier de l'institution vis-à-vis de l'USEP à moyens constants.
- solliciter la dotation de poste supplémentaire de chargé de mission pour le sport scolaire dans chaque département lorsque les moyens existants s'avèrent insuffisants.

Proposition de la CNVS : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Réponse du comité directeur : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Question sur le label Génération 2024 du Comité départemental USEP de Maine et Loire (49)

On doit inciter les écoles à faire les démarches nécessaires pour obtenir le Label 2024. Quels sont les avantages concrets liés à cette labellisation ?

Quels arguments pouvez-vous nous proposer pour convaincre les écoles de faire une telle démarche ?

Proposition de la CNVS : Des éléments de réponse seront apportés dans le rapport moral.

Réponse du comité directeur : Un argumentaire relatif à cette labellisation présenté et diffusé lors du rassemblement des présidents et délégués 2019 est à la disposition des comités.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

La commission de surveillance des opérations électorales sera composée de :

- Laurent CHEMINAL (Président)
- Nicole CRETIN (CNVS)
- Pascale BREGENT (CNVS)
- Nicole PATIN-RAYBAULT
- Guy VANHOVE

Le comité directeur valide cette proposition.

CANDIDATURES A L'ELECTION AU COMITE DIRECTEUR NATIONAL

Trente candidatures valides ont été reçues dans les délais par l'échelon national :

Collège femmes

1. BOLLE Sabine (78)
2. CARRE Charlotte (37) - **SORTANTE**
3. CARRICART Stéphanie (64)
4. CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie (44)
5. FILIPPI Laurence (30) - **SORTANTE**
6. GARRUCHET Émilie (58) - **SORTANTE**
7. JOBARD Sandrine (32)
8. MONTES Sandrine (81) - **SORTANTE**
9. MOREIRA Véronique (93) - **SORTANTE**
10. MOREL Jacqueline (29) - **SORTANTE**
11. PRATALI Josiane (13) - **SORTANTE**
12. RAMIREZ Annie (84) - **SORTANTE**
13. SAHAI Isabelle (971)
14. STRUGALA Carole (62) - **SORTANTE**
15. VENTURELLI Frédérique (14)

Collège hommes

1. BILLET Serge (83) - **SORTANT**
2. BURDY Max (972) - **SORTANT**
3. CARON Dominique (62)
4. CHARLEUX Philippe (58)
5. COLMONT Bernard (44)
6. DELAMARRE Philippe (50)
7. DI GIUSEPPE Benjamin (57)
8. GABARROCHE Dominique (47)
9. GACHET Pierre-François (36)
10. GRIMAUD Thierry (974) - **SORTANT**
11. MOREL Patrick (01) - **SORTANT**
12. MUGUET Laurent (56)
13. NOIR Geoffroy (42) - **SORTANT**
14. RENAULT Philippe (80) - **SORTANT**
15. ZULIANI Romain (93)

Le CD valide les 30 candidatures à l'élection au comité directeur national.

MEDAILLES D'HONNEUR

Le comité directeur propose de récompenser deux militants (un homme et une femme) parmi les personnes suivantes :

Pour le collège femmes :

- Pascale BOURDIER
- Florence GOUEL
- Nicole PATIN-RAYBAUT

Pour le collège hommes :

- André BOUFFARD
- Michel DEROUET
- Guy VANHOVE
- Patrick LABLANCHE
- Pascal FENEAU
- Renaud BONNENFANT
- Jean-Paul RAFFAT

Deux des actuels élus se sont exprimés pour dire qu'ils étaient touchés de la proposition, mais ne souhaitaient pas, au vu de leur statut d'élus, être récipiendaires d'une médaille d'honneur. Un vote à bulletin secret est organisé. Les récipiendaires des médailles d'honneur lors de l'assemblée générale 2020 seront :

- Médaille n° 31 : Florence GOUEL
- Médaille n° 32 : Patrick LABLANCHE

VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES STATUTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX

Les propositions de statuts de plusieurs comités ont été étudiées par la CNVS. Annotés par la commission nationale, ces documents sont validés par la comité directeur et seront adressés aux comités suivants : 01, 2A, 37, 38, 41, 42, 51, 52, 53, 57, 71, 81, 87, 95, 971, 973, 974.

SUIVI DES COMITES

34. Il est nécessaire de relancer l'USEP 34 sur les demandes formulées en décembre.

06. L'accompagnement du comité se poursuit.

68. Le directeur national a accompagné les représentants de l'USEP 68 lors de la réunion du CA de la FOL68.

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

ENQUETE NATIONALE 2018-2019

99 départements sur 103 ont répondu à l'enquête statistiques 2018-2019. Comme les années précédentes, une synthèse sera envoyée à chaque comité.

ENQUETE AUX ASSOCIATIONS

L'enquête est close. Un document permettant de comparer les chiffres 2018 et 2020 est présenté aux membres du comité directeur. Les résultats sont en cours de traitement et seront présentés au prochain comité directeur.

WEBRENTRE USEP

Le secrétaire national en charge de l'observatoire des pratiques présente le nouveau logiciel Webrencontres USEP qui permettra à l'avenir aux organisateurs de gérer leurs rencontres.

Ce nouvel outil sera présenté à l'assemblée générale. Il pourrait être accompagné dans le cadre des équipes techniques régionales par des délégués USEP également formateurs nationaux.

COMMUNICATION

PORTRAITS DE GENS

24 portraits « gens de l'USEP » ont été réalisés sur le site national en 2019. Le comité directeur donne son accord de principe pour valoriser ces productions. Un recueil numérique de ces portraits pourrait être réalisé et éventuellement imprimé pour l'assemblée générale. Le comité directeur se prononcera lors de sa prochaine réunion.

CIDI

Le directeur est mandaté pour poursuivre les discussions avec cette société. Une convention d'une durée d'un an pourrait être proposée lors du prochain comité directeur.

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

FICHE REPERES SANTE

La fiche « Repères santé et bien-être n°3 » intitulée « Goûter ou en-cas » est présentée au comité directeur par l'élue en charge du dossier. Cette fiche a été validée le 14 janvier par le médecin fédéral. La fiche n°4 « Faire pratiquer l'enfant en surpoids » est en cours de finalisation et sera présentée à l'assemblée générale 2020.

QUESTIONS DIVERSES